Dans ces circonstances, le Syndicat de Firminy proteste contre de semblables procédés, car ce n'est pas une modification, c'est une loi pour tous les ouvriers mineurs sans distinction que nous voulons, et sans abandonner les deux autres réclamations.

A cet effet, nous invitons tous les autres Syndicats qui sont dans les mêmes conditions à procéder de la même façon, et cela dans l'intérêt de nos mandants qui, tous, doivent avoir les mêmes avantages.

Par ordre du Syndicat des mineurs de Firminy.

Le président, BENOITON. — *Le secrétaire,* LORGUEIL.

Attentat à la dynamite

Rive-de-Gier, 1er novembre. — Deux cartouches de dynamite ont été trouvées cette nuit sous la voûte de l'Hôtel de Ville. Un passant a éteint la mèche avant l'explosion.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Lens, 1er novembre. — Le Conseil d'administration du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais se réunira d'urgence lundi soir à Lens, sous la présidence de M. Basly, député, pour prendre connaissance de la réponse du président du Conseil à M. Cotte. Cette lettre est celle qui a été transmise à M. Evrard, secrétaire général du Syndicat du Pas-de-Calais.

D'autre part, on a télégraphié au *Petit Journal* :

Après le rejet par le Comité national des mineurs de la grève générale, on était en droit d'espérer, en ce qui concerne plus particulièrement le Pas-de-Calais, que la tranquillité ne serait pas troublée et que tout mouvement était impossible. Or, depuis hier soir, certains points du bassin houiller du Pas-de-Calais ont présenté une telle agitation qu'on a craint que le mouvement ne s'étendît, étant donné que c'est aujourd'hui jour férié et qu'on devra encore chômer après-demain dimanche. L'autorité administrative se serait entendue avec l'autorité militaire, et les troupes du Pas-de-Calais ont été consignées dans leurs casernes pour partir au premier signal, ainsi que des détachements de gendarmerie qu'on a convoqués au chef-lieu du département.

A CARMAUX

Carmaux, 1er novembre.

La réponse du président du Conseil vient d'être communiqué par M. Cotte au délégué de la Fédération du Sud, M. Joucaviel. Cette réponse ne satisfait pas les destinataires, qui trouvent qu'elle ressemble à la précédente, et ne précise rien. Le président du Conseil ne répond pas, dit-on, aux questions posées, d'où M. Joucaviel conclut qu'il sera difficile de calmer l'effervescence et le mécontentement des mineurs.

Les délégués de la Fédération du Sud se réuniront à Carmaux demain pour délibérer sur cette réponse.

Les mesures de précaution

Mâcon, 1er novembre.

Le 124e d'infanterie est consigné depuis ce matin. On dit qu'il partirait pour Montceau-les-Mines si des incidents survenaient dans cette ville.

Cosne, 1er novembre.

Le bataillon de marche du 35e de ligne, destiné à Montceau-les-Mines, quittera Cosne cette nuit, sauf contre-ordre de dernière heure.

Montpellier, 1er novembre.

Cette après-midi, on a rappelé à la caserne tous les officiers et soldats du 122e régiment de ligne. Le premier et le deuxième bataillon ont été mis sur le pied de guerre et avisés d'avoir à se tenir prêts pour partir à Saint-Etienne.

M. MILLERAND

ET LES REVENDICATIONS OUVRIÈRES

Lille, 2 novembre. — M. Paul Bersez, député du Nord, maire de Cambrai, et M. Léopold Delcroix, conseiller général du Nord, ont été reçus par M. Millerand, à qui ils ont remis un projet très documenté sur les retraites ouvrières contenant les dispositions principales suivantes :

1° Organisation immédiate d'une caisse pour tous les invalides du travail ;

2° Développement des mutualités ouvrières, par d'importantes subventions de l'Etat, afin de faciliter à tous les salariés la création de ressources pour leurs vieux jours.

Après avoir parcouru ce projet, M. le ministre a promis de l'examiner avec intérêt.

LES VITICULTEURS DE L'HÉRAULT

La grève des viticulteurs refusant de payer l'impôt prend un caractère grave.

M. Abbès, maire de Sérignan et conseiller général du 2e canton de Béziers, assistait à la réunion de Cazouls-lès-Béziers comme délégué. Hier, il a invité, par la voix du crieur municipal, tous les propriétaires et travailleurs agricoles de la petite ville de Sérignan à assister à une grande réunion qui devait être tenue dans la soirée aux écoles communales. 1200 travailleurs environ s'y sont rendus. M. Abbès, en présence de ses administrés, a développé l'ordre du jour suivant :

Les habitants de la commune de Sérignan, réunis au préau des écoles, au nombre de 1 200, sur la convocation du Conseil municipal, de la Commission de l'hospice, de la Commission des repartiteurs et du bureau du Syndicat agricole, accablés par la crise vinicole que nous subissons, demandent :

1° Que toutes les poursuites judiciaires et administratives soient suspendues et interdites par décret jusqu'à la fin de décembre 1902 ;

2° Que toute fabrication de vins soit rigoureusement interdite et réprimée ;

3° Que les fraudes sur les vins soient énergiquement réprimées par le gouvernement, qui ne les surveille pas suffisamment ;

4° Ils décident que si satisfaction ne leur est pas donnée dans un bref délai, les corps constitués organiseront un Comité régional qui, un jour et à l'heure indiqués, provoquera la démission de tous les corps élus, interrompant ainsi toute vie administrative en ne répondant plus de l'ordre public.

En attendant, ils décident de ne plus payer l'impôt, et nomment un Comité chargé de prendre toutes les mesures que comporte la situation.

Cet ordre du jour sera envoyé à tous les maires de la région qui seront convoqués à une réunion donnée à Béziers à cet effet.

Cet ordre du jour a été acclamé à l'unanimité aux cris répétés de : « Vive l'union! Vive la grève! »

Le commissaire spécial, mandé par le sous-préfet, s'est présenté à la mairie, invitant la municipalité à calmer les esprits et à prévenir une émeute possible.

Tout commentaire serait superflu.

LES CONGRÉGATIONS

LES AVIS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Poitiers.

Le Conseil municipal de Poitiers, par 16 voix contre 6, a émis un avis défavorable à la demande d'autorisation de Picpusiens et des Dominicains.

Les considérants sont si grotesques qu'ils semblent avoir été élaborés dans une maison d'aliénés.

Agen.

Dans sa séance d'hier, le Conseil municipal a émis un avis favorable à la demande en autorisation formulée par les Congrégations des Carmélites et des Sœurs du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, établies à Agen.

UNE QUESTION DE M. FOURNIÈRE

On lit dans le *Radical* :

Un incident sera probablement soulevé à la tribune de la Chambre au sujet de la désignation de membres de Congrégations non autorisées pour prêcher l'Avent dans les paroisses de Paris.

M. Fournière annonçait hier qu'il se proposait de faire une démarche auprès du président du Conseil, ministre des Cultes, pour lui demander les mesures qu'il comptait prendre pour faire respecter sa circulaire de l'année dernière.

LIQUIDATEURS JUDICIAIRES

A la requête de M. le procureur de la République, la Chambre du conseil du tribunal de Lyon vient de désigner de nouveaux liquidateurs des biens des Congrégations qui ont refusé de se soumettre à la nouvelle loi: ce sont : Mr Angles, avoué, pour les religieuses de Notre-Dame des Missions, dont la maison-mère se trouvait chemin de Montauban, à Fourvière, et Mr Trévoux, avoué, pour les religieuses du Cœur Agonisant de Jésus, chemin des Quatre-Maisons, à Monplaisir. Ces deux communautés se sont dispersées : la première est allée se fixer en Angleterre et la seconde en Belgique.

LES CARMÉLITES DE BORDEAUX

S. Em. le cardinal-archevêque a reçu les nouvelles les plus satisfaisantes des Carmélites de Bordeaux, qui se sont réfugiées sur la frontière espagnole. L'Espagne leur a fait le meilleur accueil. S. G. Mgr l'évêque de Vittoria, en particulier, leur a témoigné la plus grande bonté et bienveillance.

ÉMOUVANTE PROTESTATION

On écrit de Nîmes à la *Libre Parole* :

Une scène émouvante s'est passée au couvent des Carmélites de la rue d'Avignon, au moment où le juge de paix est venu, sur la requête du propriétaire, lever les scellés apposés après le départ des religieuses pour Florence.

La supérieure de la communauté, arrivée la veille, s'est présentée, assistée d'une dame Carmélite et de Mr d'Everlange, avoué.

Elle a formulé sa protestation en ces termes pleins de simplicité et de noblesse :

« Messieurs, je proteste contre la violation de mon domicile que je croyais suffisamment protégé par un bail dressé conformément aux lois. Je n'en veux à aucun de ceux qui sont ici présents. Les Carmélites, au jour où elles prennent le voile, épousent volontairement la pauvreté ; la spoliation dont nous allons être l'objet va la rendre plus complète ; ce n'est pas là qu'est le mal.

» Ce que notre cœur ne peut supporter, c'est d'être chassées de France par des Français. Depuis notre entrée dans le cloître, nous n'avons eu qu'une pensée et un devoir, prier pour l'Eglise et pour la France. Nous allons le faire avec plus d'ardeur encore au fond de notre exil. »

Le juge de paix, le liquidateur, le notaire et plusieurs témoins, profondément impressionnés par ces paroles, ont ensuite pénétré dans le cloître pour procéder à l'inventaire. Le mobilier a été estimé à la somme d'environ 2 000 francs, y compris les ornements de la chapelle, ce qui fait un peu moins de 100 francs pour chaque congréganiste.

LE SULTAN INVITE M. WALDECK-ROUSSEAU

Constantinople, 1er novembre. — Un iradé impérial interdit aux Jésuites qui ont quitté la France à la suite de la loi sur les associations de s'établir dans l'empire ottoman.

DÉCLARATION

du Père provincial des Jésuites d'Autriche

(*De notre correspondant particulier*)

Vienne, 29 octobre.

Le P. Forstner, provincial des Jésuites d'Autriche-Hongrie, adresse aux journaux la rectification suivante :

« Contrairement aux bruits remis sans cesse en circulation et suivant les vœux la Compagnie de Jésus ferait ou serait sur le point de faire des acquisitions de bâtiments, propriétés, châteaux, villas et même d'installations industrielles, le soussigné, provincial de ladite Compagnie en Autriche Hongrie, déclare qu'en dehors des établissements d'instruction, maisons et fermes dépendant de quelques-unes de celles-ci, le tout mentionné dans les annuaires des diocèses, la Compagnie ne possède ni immeubles, ni villas ou maisons de campagne, et en particulier ni fabriques ou installations industrielles soit par elle-même, soit en participation ; qu'aucune acquisition nouvelle n'a été faite ou projetée, attendu que la province austro-hongroise de l'Ordre n'en a nul besoin, et qu'il ne vient pas de membres de provinces étrangères en Autriche.

» A cette occasion, il doit être constaté publiquement que le vaste immeuble de la vieille Université de Vienne, sis place de l'Université, 1, n'appartient aucunement à la Compagnie de Jésus, mais que, par une faveur de Sa Majesté, un certain nombre de pièces du bâtiment contigu à l'église de l'Université ont été laissées à la disposition des religieux.

» *Signé* : L. FORSTNER, S. J. »

Cette rectification, dont le paragraphe final n'a qu'un intérêt local, vise les mensonges de la presse prusso-protestante.

Ainsi que je l'ai signalé antérieurement dans la *Croix*, il s'est passé peu de jours, depuis trois mois, où les organes pangermanistes n'aient annoncé l'acquisition de châteaux, domaines, forêts, etc., par les Jésuites, qui seraient déjà propriétaires des trois quarts de l'Autriche si tous ces mensonges n'étaient pas des mensonges.

On a été jusqu'à inventer la fable d'une offre d'une cinquantaine de millions à la ville de Szegedin (Hongrie), à qui les Jésuites voulaient faire un prêt sur leurs économies. Ces inventions effrontées ont été jugées comme elles le méritaient : le mépris public qui les a accueillies s'est étendu à leurs auteurs.

Mais en considération du nombre considérable des gens crédules et de l'audace des pressophiles amis du gouvernement français, il était utile qu'un démenti fût donné en bonne et due forme.

Cérémonies patriotiques

Vendredi, 1er novembre 1901

DIJON. — On a célébré, vendredi, l'anniversaire du combat du 30 octobre 1870. 1500 manifestants ont pris part à la cérémonie et ont rendu visite au monument de la Résistance et au vieux cimetière. Plusieurs discours patriotiques ont été prononcés. En tête du cortège marchaient : le maire de Dijon avec le Conseil municipal, le préfet de la Côte-d'Or, les généraux de division et de brigade, les officiers de la garnison, le recteur de l'Université, etc., etc.

CONCARNEAU. — Inauguration d'un monument élevé aux morts de 1870. Le monument est en granit. Après la bénédiction, plusieurs discours éloquents ont été prononcés par M. de Malherbe, président du Comité, M. Billette de Villeroche, maire de Concarneau, et l'amiral de Cuverville, sénateur.

BREST. — Les membres des Sociétés patriotiques, avec leur drapeau, sont allés au cimetière déposer des couronnes sur le monument des anciens combattants.

Les amiraux Boustan, préfet maritime, de Courthille, commandant en chef de l'escadre du Nord ; de Barbeyrac Saint-Maurice et Melchior, ainsi que les généraux Chevallier, Pennequin et Larnac, s'étaient fait représenter à cette cérémonie à laquelle le maire, le sous-préfet, les colonels des différents régiments de la garnison, de nombreux officiers de toutes armes ont assisté.

Une importante délégation d'officiers et de marins du croiseur russe *Duc-d'Edimbourg* a déposé une superbe gerbe de fleurs au pied du monument.

LENS. — Les Sociétés locales se sont rendues en cortège au cimetière, pour déposer une couronne au pied du monument élevé aux enfants de Lens, morts pour la patrie.

LE DRAME DE MARGUERITTE

Le gouverneur général a décidé qu'à l'avenir un administrateur-adjoint résidera en permanence à Marguerite où il sera assisté d'un garde-champêtre français et de deux adjoints indigènes pour la surveillance du territoire de colonisation et des territoires indigènes voisins.

Des indemnités seront données aux colons après enquête sur leurs pertes.

LES GRÈVES

Saint-Etienne. — La grève de l'usine Vannez, au Chambon-Feugerolles, est terminée. Tous les ouvriers ont repris le travail hier.

Albi. — Les chapeliers appropriteurs de la maison Durand et Calra se sont réunis à la Bourse du Travail pour statuer sur les propositions des patrons. Ils ont décidé de refuser le travail n'étant pas dans leurs attributions habituelles.

Les bâtisseurs se sont solidarisés avec les fouleurs. La grève continue.

Nancy. — Le nombre des grévistes a encore diminué aujourd'hui.

A l'usine Spire et Cohrentz, qui fut la première maison en grève, les grévistes ont manifesté l'intention de rentrer.

Dans quatre mines, le travail a été repris complètement. On croit que le travail sera repris lundi prochain.

NOUVELLES DU TONKIN

Marseille, 2 novembre. — On écrit de Phu-Lang-Thuong au journal l'*Avenir du Tonkin*, arrivé aujourd'hui par voie anglaise :

L'*Indo-Chine* du 21 octobre donne un télégramme laissant croire qu'une attaque de pirates a eu lieu dans un village entre Kep et Sin-Cahn. Voici les faits réduits à leur plus stricte proportion :

Un Tho porteur de 100 taels d'opium de contrebande a été assassiné par deux autres contrebandiers annamites, et dépouillé d'une cinquantaine de piastres.

Les deux contrebandiers ont été arrêtés.

Le marcheur John Booth, reporter du *New-York Herald*, qui a accompli un voyage autour du monde, est entré au Tonkin par Lao-Kay où il est arrivé le 16 septembre dernier.

LES SOCIALISTES ESPAGNOLS

Madrid, 2 novembre. — Les socialistes de Madrid organisent un meeting pour protester contre le projet de loi relatif aux grèves.

M. Pi y Margall, chef du parti des républicains fédéralistes, interviewé, a déclaré qu'une telle loi n'aboutirait à aucune solution pratique. Il a ajouté que les grèves étaient le prélude de la révolution sociale.

M. Dato, ancien ministre conservateur, dit que le projet constitue un attentat contre les droits, non seulement des ouvriers, mais des patrons.

ENCORE UNE PRISONNIÈRE

Belgrade, 2 novembre. — On mande de Salonique qu'une femme turque, la mère du chef de la police de Sérès, a été enlevée par des brigands au même endroit que miss Stone.

M. Lafarge, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Marne, est nommé sous-préfet de Confolens (Charente), en remplacement de M. Gontier, décédé.

NOS MORTS

Dans les cimetières de Paris

Paris, cette ville oublieuse et enfièvrée pour qui la veille constitue déjà le siècle passé, se recueille un jour et se souvient : c'est le jour de la Toussaint, c'est le jour des Morts.

On songe en ce jour au passé, on jette un regard en arrière sur ceux qui ne sont plus, et sceptiques et croyants s'acheminent vers les immenses nécropoles pour pleurer sur les tombes des êtres chers, pour prier le plus souvent.

Ceux qui, dans l'agitation quotidienne, dans la lutte pour la vie, ont oublié l'Eglise retrouvent une prière et partent des cimetières la foi un peu plus vive, le cœur un peu meilleur.

Ce pèlerinage s'est accompli hier et aujourd'hui ; il continuera demain dimanche.

Dès la première heure, par un beau soleil, par une température quasi-printanière, la foule a envahi les cimetières.

Au PERE-LACHAISE, une des premières visiteuses a été Mme Félix Faure qui s'est rendue au monument du défunt président de la République où elle a déposé des fleurs.

Cette tombe est située près du monument des Morts de Bartholomé, dont la poésie désespérante crie le néant et n'a aucun reflet de l'âme immortelle.

Dans cette nécropole, l'affluence a été si nombreuse qu'il fallait faire queue pendant des heures pour y accéder.

Les monuments les plus visités et les plus fleuris ont été ceux de Thiers, Musset, Déjazet, Balzac ; des généraux Clément Thomas et Lecomte ; d'Auber, de Béranger, de Rossini, de Scribe, de Charles Nodier, de Casimir-Périer, de Ledru-Rollin, le mausolée élevé par Lanoir à la mémoire d'Héloïse et Abeilard.

Le cimetière du MONTPARNASSE a reçu dans la matinée la visite de M. Lépine, préfet de police, accompagné des principaux fonctionnaires de la préfecture de police.

Le préfet a déposé sur le monument des victimes du devoir, où reposent des agents et des sapeurs-pompiers, une longue branche de laurier et une gerbe de bruyère rose.

Une manifestation semblable a été faite par le colonel Despruneaux, commandant le régiment des sapeurs-pompiers et son état-major. Dans l'après-midi un grand nombre de visiteurs n'ont cessé de défiler devant le monument des soldats tombés en 1870. Le monument avait été entouré d'une immense plate-bande de superbes chrysanthèmes, véritable collection artistique.

Au cimetière MONTMARTRE on se pertait littéralement.

Beaucoup de monde autour des tombeaux de Meilhac, de Dumas fils, Léo Delibes, d'Alphonse de Neuville.

L'avenue Rachel et le boulevard de Clichy étaient transformés en véritables parterres, où se mêlaient les fleurs les plus merveilleuses. Les marchands se montraient généralement satisfaits de leurs recettes.

Peu de monde au cimetière de PASSY, jardin suspendu où déjà l'on n'enterre plus que les personnes qui y possèdent un caveau de famille.

Dans la matinée, M. Jules Claretie, quelques sociétaires de la Comédie-Française, ainsi que de nombreux artistes des différents théâtres de Paris, ont déposé des fleurs sur la tombe de Mlle Jeanne Henriot, brûlée lors de l'incendie du Théâtre-Français.

Dans les cimetières extra-muros, les trains et les tramways n'ont cessé de déverser des visiteurs.

A SAINT-OUEN où dort le petit Pierre, l'enfant martyr ; la tombe la plus visitée a été celle de la victime de Véra Gelo, Mlle Zélénine.

Sa tombe est merveilleusement entretenue, et deux fois par semaine des étudiantes slaves, ses amies, viennent prier et se recueillir auprès d'elle.

Plus de 2 000 personnes sont venues visiter cette tombe.

A BAGNEUX, à PANTIN, à IVRY, même affluence. C'est dans ce dernier cimetière que sont ensevelis les suppliciés. Rien ne distingue le lieu où ils ont été enterrés. C'est au fond du cimetière, à gauche.

Au paisible cimetière de PICPUS, placé sous la garde des Sœurs blanches du Sacré-Cœur, se sont rendus les membres des grandes familles dont quelques parents reposent en ce coin de terre privé et spécial. Les tombes les plus soigneusement visitées ont été celles des familles La Rochefoucauld-Doudeauville, Clermont-Tonnerre, Rohan-Chabot, Montboissier, etc.

Après avoir un instant prié sur les sépultures les visiteurs ont quitté le cimetière, non sans avoir jeté un mélancolique regard sur l'enclos, où 1300 victimes de la Révolution française ont été inhumés le 30 prairial an II. Au nombre de ces victimes, on compte le prince allemand de Saim-Kyrburg.

Les membres de l'ambassade des Etats-Unis et de la colonie américaine de Paris sont venus déposer des fleurs sur la tombe du général Lafayette, toujours très soigneusement entretenue et dont les vives couleurs des fleurs et des drapeaux jettent une note presque gaie dans ce champ de repos. Un drapeau américain neuf a été déposé sur la pierre tombale du héros de l'indépendance des Etats-Unis.

Ce matin, à 9 heures, a été célébrée, dans la chapelle du couvent des Sœurs blanches, la messe des morts, qui a été suivie d'une procession au cimetière.

Des pointages effectués aux portes des différents cimetières par les agents de la préfecture de police, il résulte que le nombre des visiteurs a atteint le chiffre de 495 200, qui se décompose comme suit :

Père-Lachaise, 111 115 ; Montmartre, 87 400 ; Montparnasse, 56 300 ; Saint-Ouen nouveau, 80 700 ; Saint-Ouen ancien, 29 100 ; Ivry nouveau 44 200 ; Bagneux-Parisien, 58 900 ; Pantin Parisien, 74 700 ; Clichy-Batignolles, 7200 ; Bercy, 2600 ; Grenelle (rue Saint-Charles), 710 ; Vaugirard, 1670 ; Passy, 5600 ; Auteuil, 2225 ; Montmartre (rue Saint-Vincent), 1100 ; La Chapelle, 110 ; Saint-Pierre de Montmartre 1575 ; La Villette (rue d'Hautpoul), 2040 ; Charonne, 210 ; Belleville, 600.

ANGLAIS & BOERS

GRAVE ÉCHEC ANGLAIS

66 tués — 169 blessés

Prise de deux canons

Londres, 2 novembre — Lord Kitchener a télégraphié de Pretoria le 1er novembre :

Je viens d'apprendre qu'une attaque grave a été dirigée contre l'arrière-garde de la colonne Betson, à 20 milles au nord de Bethel, près de Berkealaagte.

Au milieu du brouillard, l'ennemi s'est emparé de deux canons, mais on ne sait pas s'il a pu les emmener.

Les pertes sont élevées. Le colonel Betson a été grièvement blessé.

Une colonne de secours lui a été envoyée.

Des détails seront expédiés dès que je les aurai.

Vers 1 h. 1/2 du soir, 1er novembre, lord Kitchener envoyait ces détails :

Prétoria, 1er novembre, 1 h. 15 soir. — Je viens de recevoir de nouveaux détails au sujet de l'attaque de l'arrière-garde de la colonne Betson.

Le colonel Barter, parti hier à 2 heures de la ligne occupée par la police sud-africaine, a rejoint ce matin la colonne Betson.

Il annonce que le colonel Betson a succombé à ses blessures.

La colonne a eu 66 tués, dont 1 lieutenant-colonel, 1 commandant et 6 officiers ; 169 blessés dont 13 officiers.

Je *crois* que les deux canons ont été recouvrés, mais *je n'en suis pas certain*.

Après avoir exprimé le regret de la perte de Betson et des victimes du combat, le colonel dit que le combat s'est livré de très près et a été conduit avec une grande détermination des deux côtés.

L'ennemi a *souffert considérablement*, mais je n'ai pas d'indication digne de foi au sujet de ses pertes.

Il s'est retiré vers l'Est.

KITCHENER.

Voilà les « bandits » qu'on traite avec tant de mépris et d'inhumanité ! Ils font la guerre de « très près », et le général en chef anglais est forcé de reconnaître qu'ils se battent avec « une grande détermination ».

L'affaire Buller

Les habitants du comté de Devonshire, dont sir Redvers Buller est originaire, ont tenu hier à l'hôtel Cecil, à Londres, une grande réunion pour manifester leurs sympathies au général, leur compatriote. On a voté une résolution exprimant une très grande confiance dans sir Redvers Buller, et on s'est séparé au milieu de démonstrations hostiles à lord Roberts, et de manifestations sympathiques pour le général Buller.

Un prisonnier de la Wet fusillé

Le War-Office annonce que le lieutenant anglais Boyle, qui fut fait prisonnier par de Wet le 23 novembre 1900, a été fusillé le 23 octobre 1901 par ordre du général Philippe Botha. — Il faut qu'il y ait eu des raisons très graves à cette exécution qui n'est pas dans les habitudes des Boers.

LA PESTE EN EUROPE

En Angleterre

On confirme la réapparition de la peste bubonique à Glascow. Quatre cas, dont un mortel, ont été constatés au Central Station-Hôtel, qui a été fermé.

Les autorités municipales l'ont annoncé officiellement.

Les journaux signalent un quatrième cas suspect dans le même Hôtel.

On rattache l'éclosion du fléau à la présence récente dans le port du transatlantique *Bataveia*, venant de l'Extrême-Orient, dont quelques hommes avaient été transportés à l'hôpital.

Un nouveau cas de peste, le sixième, a été constaté aujourd'hui, parmi les domestiques de l'Hôtel Central, à Glascow.

La victime a été transportée, avec toutes les précautions possibles, à l'hôpital. Une servante employée dernièrement dans cet Hôtel et transférée, il y a deux ou trois jours, au buffet de la gare d'Arbroath, est également atteinte de la peste.

Le foyer d'épidémie de l'Hôtel Central est tout à fait indépendant de celui qui a été constaté parmi les hommes de l'équipage du navire *Bataveia*.

En Russie

A Saint-Pétersbourg, la Commission chargée des mesures nécessaires pour combattre la peste, annonce qu'il est mort à Batoum un homme présentant tous les symptômes de la peste et que peu après est tombé malade un autre individu, présentant les mêmes symptômes, sans avoir jamais eu aucun contact avec le premier ; ce dernier est en voie de guérison, sa famille a été isolée, et on a procédé à un examen bactériologique d'où il résulte que dans aucun de ces deux cas, on n'est en présence de la peste proprement dite. Néanmoins, on a pris toutes les mesures sanitaires nécessaires. Les navires entrant et sortant sont soumis à une visite sévère de la part des médecins.

En Turquie

A Constantinople, deux soupçons de peste ont été constatés dans les faubourgs avoisinant le palais. Toutefois, le Conseil supérieur de santé ne les a pas encore confirmés officiellement.

En Italie

Rome. — Une ordonnance du ministère de l'intérieur déclare Liverpool infecté de la peste et soumet les provenances de ce port aux décisions de service sanitaire maritime.

EVANGILE

du XXIIIe dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, Jésus parlant à la foule, un chef de la synagogue s'approcha de lui et l'adora en disant : Seigneur, ma fille est morte présentement ; mais venez lui imposer les mains, et elle vivra. Alors Jésus, se levant, le suivit avec ses disciples. En *même temps*, une femme, qui depuis douze ans avait une perte de sang, s'approcha par derrière et toucha le bord de son vêtement. Car elle disait en elle-même : Si je touche seulement son vêtement, je serai guérie. Jésus, se retournant et la voyant, lui dit : Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a guérie. Et cette femme fut guérie à l'heure même. Etant venu à la maison du prince de la synagogue, et voyant les joueurs de flûte et une troupe de personnes qui faisaient grand bruit, il leur dit : Retirez-vous ; cette jeune fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie. Ils se moquaient de lui. Mais après qu'on eut fait sortir tout le monde, il entra et la prit par la main, et cette fille se leva. Le bruit s'en répandit par tout le pays.

(S. Matthieu, IX, 18.)

LES FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche 3 novembre. XXIIIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE, SAINT MARCEL, *évêque de Paris et confesseur*. — L. 4. SAINT CHARLES, *évêque et confesseur*. — M. 5. BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, *veuve*. — M. 6. De l'octave. — J. 7. Les Saintes Reliques. — V. 8. L'octave de la Toussaint. — S. 9. L'anniversaire de la dédicace de l'église du Saint-Sauveur. — D. 10. XXIVe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE. L'Anniversaire de la dédicace de toutes les Eglises.

CROIX

NOS AMIS DÉFUNTS

M. LE VICOMTE DE CABRIÈRES

Nous recevons ce télégramme :

Nîmes, 2 novembre, 2 h. 10 soir. — Mgr l'évêque de Montpellier est douloureusement éprouvé par la mort de son frère, M. le vicomte de Cabrières, décédé à Hyères, sa résidence, après une maladie chrétiennement supportée.

M. le vicomte de Cabrières était assisté de son vénérable frère, Mgr de Cabrières, qui s'était établi depuis plusieurs jours auprès du malade.

M. le vicomte de Cabrières fut un infatigable homme d'œuvres ; il était président des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Ses funérailles se feront lundi à Cabrières, près de Nîmes. C.

Nous prions Mgr l'évêque de Montpellier d'agréer nos plus sincères et nos plus respectueuses condoléances.

M. Postel, ancien consul de Russie et d'Italie, à Cherbourg, le 1er novembre à 82 ans. Il était père de Mme Noël et dévoué à la propagation de la Bonne Presse et à toutes les œuvres catholiques de Cherbourg. — M. Charles Vermet, maître de forges à Chatenois, à 74 ans. Il avait créé de superbes écoles libres à Chatenois et fut un chrétien exemplaire. — Mlle Marie Priet, à Pontarlier. — Mme la marquise de Saint-Chamans, décédée, le 30 octobre, au château de Cruvron (Aisne), type accompli de la grande dame chrétienne. — Mlle Marie Duplan, à 21 ans, à Cauterets-les-Bains (Hautes-Pyrénées) ; elle était organiste de la petite chapelle de Cauterets. — Mme Tourneret, née Bouvary, à Alençon, épouse de M. Tourneret, ancien conseiller de préfecture. — M. Roger de la Bastie, président de la Fabrique de Notre-Dame de Bourg (Ain). — Mme Son, à Bourg (Ain). Elle fut des premières abonnées de la *Croix*. — M. Rocefort, membre de la Conférence Saint-Vincent de Paul, à Beauvais.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT

(Mes jours s'écoulent)

Bourg (Ain). — Mardi 5 novembre, à 6 h. 3/4, messe pour les abonnés de la *Croix* et les membres de la ligue de l'*Ave Maria*, chapelle des Dominicaines.

ECHOS RELIGIEUX

Les morts pour la patrie

Une messe solennelle sera célébrée, dimanche 3 novembre, à la cathédrale de Langres pour les soldats et marins morts au service de la France. Mgr l'évêque présidera, et une allocution sera prononcée par Mgr Ravry, protonotaire apostolique.

Un service semblable aura lieu, mercredi 6 novembre, à la cathédrale d'Annecy, avec allocution de M. le chanoine Rebord, supérieur du Grand Séminaire.

Des pieuses manifestations sont organisées par la Croix Rouge française (Société de secours aux blessés militaires).

M. le chanoine Crépeaux

M. l'abbé Crépeaux, récemment nommé curé de Notre-Dame à Nice, vient d'être nommé chanoine honoraire de la cathédrale.

AUX JEUNES CATHOLIQUES

Nous croyons être utile aux nombreux élèves de l'enseignement libre ou de l'Université qui vont suivre comme étudiants les cours de nos villes de Facultés et veulent conserver intacte leur foi, en leur rappelant que presque partout, à Aix, Angers, Besançon, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Toulouse, ils trouveront des groupes de jeunes affiliés à l'association catholique de la Jeunesse française.

C'est dire que les étudiants catholiques sont certains de rencontrer dans ces groupes, non seulement un centre de travail, de foi et d'action, mais encore l'accueil le plus cordial et la plus franche camaraderie qui sera leur plus sûre appui dans les luttes de demain.

Le secrétariat du Comité central de l'Association catholique de la Jeunesse française, 76, rue des Saints-Pères, Paris, se fera un plaisir de répondre à toutes les demandes de renseignements complémentaires qui lui seront adressées.

LA PENSÉE DE LA MORT

par le P. LADRIAT, *des Frères Mineurs Capucins*

Avec l'approbation des supérieurs

Un vol. in-32 de 110 pages, 10e mille. Broché, 0 fr. 40 ; port, 0 fr. 10.

Une *danse des morts* moderne, disait F. Coppée, dans la *Bonne Souffrance*, une Grandole macabre, au goût du jour, cela ne serait pas inutile et nous ferait un peu réfléchir sur quelques-unes de nos vanités. Ne peut-on se figurer la mort conduisant à la tombe et à l'éternel oubli les représentants de la société contemporaine ? — Ce livre a répondu d'avance à ce désir.

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS

8e FEUILLETON DE « LA CROIX »

3 novembre 1901

Le journal d'un solitaire

Une vitrine de taille médiocre, abominablement poussiéreuse, donnait une demi-clarté dans la partie du magasin à proximité. Le reste était plongé dans une obscurité quasi totale. Simon était du reste très accommodant ; on pouvait fouiller dans sa boutique pendant une journée entière, bouleverser tout et ne rien lui acheter qu'il n'en témoignait pas le plus petit mécontentement. Généralement, il y avait toujours chez lui des amateurs de tous rangs, de tous âges, de toutes professions, même beaucoup d'ecclésiastiques. A peu de frais, il était facile de se monter une bibliothèque. Je n'ai rencontré nulle part des livres à aussi bon marché.

Le premier jour, Simon me suivit dans mes recherches avec une certaine méfiance. Peut-être ma jeunesse et mon uniforme du lycée ne lui inspiraient-ils qu'une confiance médiocre. Mais je lui achetai pour mes débuts un gros colis de livres, et il fallut un commissionnaire pour les transporter chez M. Laplanche, qui, riant beaucoup de cette nouvelle passion, m'abandonna une petite pièce de son appartement pour les loger.

La fois suivante, le père Simon, tout à fait confiant, me prêta même une lanterne, et je mis la main sur ce que je croyais être des perles et qui, en somme, ne sont que des éditions fort ordinaires du XVIIIe siècle. Je prenais un peu de tout indistinctement : revues, romans, voyages, histoire, littérature française et étrangère, journaux illustrés, brochures politiques. Chaque jour de sortie, c'était trente ou quarante volumes nouveaux. Je crois que Simon n'eut jamais un aussi bon client. Laplanche me déclara qu'il préférait me voir chasser les livres qu'un autre gibier. Il est certain que si je n'avais pas eu ce goût, avec l'argent de poche que M. Laplanche me fournissait sans parcimonie, j'aurais pu faire bien des sottises.

J'ai depuis remarqué parmi mes camarades que beaucoup, et des moins fortunés se laissaient aller les jours de sortie à toutes sortes d'excès et semblaient en tirer gloire, tandis que d'autres, à qui l'argent ne manquait point, se comportaient correctement. Certes, dans beaucoup de cas, la fortune, trop tôt mise entre les mains d'un jeune homme, peut faciliter les dissipations, mais de là à conclure que tous les jeunes gens riches sont forcément vicieux, il y a de la marge.

L'un des derniers souvenirs que j'ai conservé du lycée fut la visite et le toast du prince impérial pour la Saint-Charlemagne. Il me fit un effet singulier. Ce pauvre petit de douze ou treize ans, pâlot, chétif, montrant une extrême bonne volonté à tout ce qu'on lui demandait, mettant ses petites forces et sa jeune intelligence au sauvetage du navire impérial qui faisait eau de toutes parts.

Je fus écœuré du concert d'applaudissements et de platitudes qu'excitèrent ses quelques paroles pourtant bien simples. La plupart de ces flatteurs du moment étaient, la veille, les détracteurs acharnés du régime, et, le lendemain, continueraient leur œuvre de sourde démolition. J'avais déjà un amour très modéré des universitaires. Ce jour-là, ils me devinrent particulièrement odieux. Je n'ai jamais aimé les hommes-caméléons.

Le baccalauréat vint couronner mes études ; je le passai facilement, j'eus seulement un instant d'angoisse pour les mathématiques.

En 1869, j'avais près de dix-neuf ans, j'étais libéré du collège et j'entrais dans la vie.

Combien notre système d'étude à cette époque, et tout aussi bien maintenant, nous prépare mal à cette entrée. Les jeunes gens ont l'esprit bourré des classiques, une couche d'idées mal triturées, mal digérées dans le cerveau. On nous avait gavé en vue de l'examen, nous étions surchauffés à l'extrême d'un tas de matières hâtivement exposées, superficiellement apprises et qui, naturellement, ne donnaient qu'un trompe-l'œil sur la profondeur de notre savoir, tout comme un vernis mal appliqué, qui ne pare un meuble que momentanément.

A une époque où les idées libérales prenaient le dessus, où l'Université se posait, dans la personne de quelques-uns de ses membres, en adversaire résolu de l'autoritarisme impérial, elle continuait à tenir ses lycées et ses collèges comme des casernes ; un étranger n'aurait point su si nous étions une école d'enfants de troupe ou de jeunes citoyens destinés à être l'élite intellectuelle de la nation.

Tout s'y passait militairement. Réveillés par un roulement de tambour, nous allions en classe, en récréation, en étude, toujours accompagnés du même « rrea » per